

APRODEM - Gestion de la santé sécurité au travail pour la fonction RH

Durée :

1 jour

Délais d'accès :

Moirans : 11/06/24

Eligibilité :

Aprodem

Prise en charge totale grâce au dispositif APRODEM (conditions: le stagiaire doit cotiser au régime général de la sécurité sociale) Quantités limitées

Délais d'accès :

entrée permanente suivant les disponibilités

Prix :

300€ HT/pers

Organisation :

Interentreprises, Intra-entreprise

Prérequis :

Aucun

Conditions d'admission :

Sur inscription

Validation :

Attestation de formation

Les +

de la formation

- Formation possible dans le cadre du dispositif APRODEM
- Sur demande, possibilité d'adapter la formation aux cas concrets de l'entreprise

Méthodes et moyens pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques et de mises en situation : exercices ou de jeux de rôle

Intervenants :

Formation animée par des formateurs experts dans leur domaine et des préventeurs agréés IPRP

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Connaître les obligations réglementaires principales qui régissent la gestion de la santé et la sécurité dans l'entreprise
- Identifier les points de vigilance en matière de santé sécurité pour le volet RH
- Comprendre les mécanismes de la réparation AT/MP
- Participer à la prévention des risques en entreprise en assurant le respect de la réglementation pour le volet RH en matière de santé sécurité

PROGRAMME

Notions générales en matière de santé et sécurité au travail

Les enjeux de la prévention

Les obligations de l'employeur et du salarié

Les notions de responsabilités civile et pénale, délégation de pouvoir

Les acteurs internes et externes de la prévention

Les travaux interdits ou réglementés pour certains publics

Mineurs

CDD, intérimaires, stagiaires

Femmes enceintes, venant d'accoucher ou allaitantes

Les formations obligatoires en santé/sécurité

Formations et accueil généraux (accueil, formation générale au poste...)

Formations spécifiques à certains publics (CDD, intérimaires, mineurs...)

Formations spécifiques à certains risques (risque chimique, travail sur écran...)

Le suivi médical des salariés

Visites d'information et de prévention

Suivi adapté

Suivi individuel renforcé

Les accidents du travail et maladies professionnelles

Définitions

La procédure d'instruction des dossiers

Les recours

La tarification

La gestion de la « pénibilité » par la fonction RH

Les facteurs de risques – généralités

La déclaration d'exposition – généralités

Incidences pour les entreprises et pour les salariés exposés

Accords et plans d'actions

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Évaluation écrite et orale en fin de formation
- Certificat de réalisation